

Décision

Générale

colonial

Décision n° n° 1014 autorisant le transfert des restes mortels de M. Schinitt (Charles), ex-employé à la Compagnie des Messageries Maritimes.....,.....

n° 1014

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
31 octobre 1951

Numéro JO
n° 13 du 01/12/1951

Date du numéro
1 décembre 1951

TEXTE INTÉGRAL

Les restes mortels de M. Schmitt (Charles), ex-employé à la Compagnie des Messageries Maritimes, décédé en mer le 28 septembre 1951 et se trouvant actuellement dans le dépositaire du cimetière de Djibouti, seront transférés au cimetière de Phalsbourg (Moselle).